

## 8 Faits divers &amp; Justice

Après la rixe nocturne les ayant opposés au village Matoto, à Ntoun

## Où se trouve Juvénal Mabende ?

Styve Claudel ONDO  
MINKO

Libreville/Gabon

**QUE** s'est-il réellement passé dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 mai dernier, vers 1 heure, à Matoto, une bourgade située sur la route conduisant vers la cimenterie de Ntoun, le chef-lieu du département du Komo-Mondah ?

Simplice Moundounga, 54 ans, maçon exerçant au cimetière municipal, et Juvénal Mabende, 35 ans, alias "A-cause-de-dieu", tous deux Gabonais, ont eu une violente altercation, au sortir de laquelle le second cité a disparu de la circulation. Présentement gardé à vue à la brigade territoriale, qui le soupçonnerait d'assassinat, Moundounga serait la dernière personne à avoir approché le disparu. Il devrait être déféré, cette fin de semaine, devant le parquet de Libreville.

Au stade actuel de l'investigation, les enquêteurs rapportent que le différend opposant les deux hommes commence par la visite im-



Photo : MADOUUMA

C'est non loin de la zone d'exploitation du granit que les faits ont eu lieu.

promptue de Juvénal Mabende à Simplicie Moundounga, dont la demeure jouxte le cimetière municipal. Le jeune homme qui toque violemment à la porte, n'est pas inconnu du maître des lieux, lequel lui demande ce qu'il cherche à une heure si avancée de la nuit.

A cette interrogation, le visiteur répond qu'il a faim. Mais le maçon lui rétorque que son domicile n'est pas un restaurant. Et qu'il en a ras-le-bol de ses multiples visites nocturnes dont le seul but est de quémander de la nourriture.

C'est cette remarque, semble-t-il, qui aurait tout dé-

clencher, le trentenaire, connu du reste localement comme un délinquant, l'ayant mal prise. Aussi, Juvénal Mabende se serait-il mis à menacer Simplicie Moundounga, jurant même de fracasser sa porte, dans le cas où le quinquagénaire s'obstinait à ne pas donner une suite favorable à sa sollicitation.

Inquiet devant la furie de son adversaire, Simplicie se serait alors saisi d'un gourdin. Et lorsque Juvénal pénétra de force dans la maison, il est accueilli par une pluie de coups sur la tête.

Cet accueil, pour le moins inattendu, fait prendre au



Photo : D.R

La brigade territoriale de Ntoun, où le mis en cause est actuellement gardé à vue.

jeune homme la poudre d'escampette. Mais le vieux maçon, qui tient absolument à lui donner une cor-

rection inoubliable, se lance à ses trousses. La course-poursuite entre les deux hommes sur la

terre ferme, va se prolonger dans une rivière attenante à la voie publique. C'est dans ce cours d'eau que Moundounga réussit à administrer d'autres coups à son voisin zélé.

« Le mis en cause nous a fait savoir que malgré tout ce qu'il a reçu comme impact, le fugitif serait quand même parvenu à franchir la rivière », indique un Officier de police judiciaire (OPJ) proche de l'investigation.

Depuis cette nuit du 24 au 25 mai dernier, a ajouté le quinquagénaire lors de son audition, le jeune homme aurait disparu de la circulation. A-t-il succombé au choc reçu, quelques mètres plus loin, après avoir échappé à son poursuivant ? Pourquoi Juvénal Mabende n'a-t-il pas regagné le domicile familial après leur altercation ? La correction à lui infligée par le maçon était-elle si foudroyante, au point de l'envoyer dans l'au-delà ? Simplicie Moundounga dit-il toute la vérité aux gendarmes ? ...

Autant de questions auxquelles la famille du disparu attend des réponses. Affaire à suivre.

## Lutte anti-drogue à Libreville

## Mombo voulait lui-même planter le cannabis pour pallier les carences du marché

AEE

Libreville/Gabon

Pour faire face aux difficultés d'approvisionnement de chanvre indien sur le terrain, ce Gabonais de 32 ans, ainsi qu'il l'explique lui-même, a décidé de cultiver cette plante prohibée par la loi. Malheureusement pour lui, il a été interpellé à son domicile du PK 9, par les agents de la direction générale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad), puis placé sous mandat de dépôt, hier lundi.

« AVOIR le tabac à Libreville, en ce moment, devient dur. Les risques deviennent énormes, le prix augmente pendant que la quantité et la qualité diminuent. En tant que consommateur, c'est pour ces raisons que j'ai décidé de me lancer dans la culture, pour ne plus dépendre des autres et pouvoir aussi, plus tard, créer mon réseau ». Ainsi s'explique Jules Enrique Mombo, 32 ans, sans emploi, et consommateur présumé de cannabis, cultivateur de cette plante, à son domicile du PK 9.

Mais, malheureusement pour lui, la direction gé-



Photo : AEE

Jules Enrique Mombo dans les locaux de la police.

nérale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) est tombée sur lui, vendredi dernier, avant que n'arrivent ses premières récoltes.

En effet, ce sont, au total, 21 jeunes plants de ce produit prohibé par la loi, exposés dans des pots à l'arrière de la maison familiale, qui ont été saisis,

le jour de son interpellation, par les agents de police. Des renseignements obtenus auprès de la policière font apparaître que l'information serait partie d'une source anonyme. Jules Mombo Enrique, personnage bien connu dans le quartier, pas comme un dealer, mais plutôt comme un



Photo : AEE

Ceci n'est pas un pot de fleurs, mais bel et bien un récipient contenant des plants de cannabis.

consommateur de cannabis, se serait répandu en déclarant à qui voulait l'entendre, qu'il se livrait désormais à la culture du cannabis à son domicile, afin de pallier les difficultés et autres tracasseries rencontrées, sur le terrain, pour s'en procurer dans le secteur.

Jules Enrique Mombo envisageait, une fois ses plants arrivés à maturité, de les récolter et voir par la suite comment vendre le produit aux autres consommateurs.

Lors de leur descente à son domicile, les agents des forces de l'ordre trouvent le mis en cause derrière la maison, au beau milieu de ses "bébés", en train de les arroser. Il

n'opposera aucune résistance au moment de son arrestation, jusqu'au poste de police où il est conduit avec ses jeunes plants.

Le long regard attristé lancé vers eux, pendant l'interrogatoire, laisse croire que l'homme était écoeuré de devoir être obligé de s'en séparer. D'autant que, confie-t-il aux agents, il ne lui restait plus que quelques semaines avant la récolte. Une sorte de gâchis pour lui

## Hors de nos frontières

## Une femme avalée par un crocodile

LE drame s'est produit dimanche soir à Thornton Beach, dans l'État du Queensland, au nord de l'Australie.

Deux femmes, âgées de 46 et 47 ans, se baignaient dans une rivière lorsqu'un crocodile s'est porté à leur hauteur. Il a saisi l'une d'elles avec ses dents et l'a emportée avec lui. "Elles avaient de l'eau jusqu'à la taille quand un crocodile a happé l'une des deux", a déclaré l'officier Russell Parker. "Son amie a courageusement tenté de la tirer en direction de la plage mais n'y est pas parvenue, et la femme a disparu", a-t-il rajouté.

Son amie a alerté un commerce voisin qui a prévenu les secours. Un hélicoptère équipé de caméras thermiques a été dépêché sur place. En vain. La victime a disparu. Depuis l'entrée en vigueur en 1971 d'une réglementation protégeant les crocodiles marins, leur population a augmenté dans les régions tropicales du nord de l'Australie et est évaluée à environ 100 000 par les autorités. Chaque année, les crocodiles tuent en moyenne deux personnes en Australie.